

# PRIVAS RHÔNE VALLÉES

LE JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ

Juin 2010 • n°2

Alissas  
Chomérac  
Coux  
Creysselles  
Flaviac  
Freyssenet  
Le Pouzin  
Lyas  
Pourchères  
Privas  
Rochessaive  
Rompon  
Saint-Cierge-la-Serre  
Saint-Julien-en-Saint-Alban  
Saint-Priest  
Veyras



## Ici et maintenant... construire l'avenir de notre territoire



Plus d'une centaine d'élus ont participé à la réunion de concertation sur la réforme des statuts de la Communauté de communes, le 4 mai dernier, au Pouzin.

**La reconversion de l'ancienne voie ferrée Le Pouzin-Privas, les fils haute technologie de P2F et un panorama budgétaire : avec le numéro 2 de notre journal d'information, je vous propose de découvrir de nouvelles facettes de notre action au service des habitants de nos seize communes.**

**V**ous apporter des informations pertinentes et utiles sur l'actualité de la Communauté, voilà l'objectif principal de ce journal. Notre volonté est clairement d'approfondir un ou deux thèmes par parution et ainsi de vous informer de façon plus dynamique. L'éclairage budgétaire qui complète ce numéro consacré au tourisme et à la plate-forme P2F de Flaviac s'inscrit bien dans cette logique de communication de proximité rigoureuse.

### **Le service public local au cœur de nos débats**

Une réflexion collective sur l'avenir de notre démarche intercommunale et en particulier sur des compétences élargies confiées à Privas Rhône Vallées est actuellement en cours. Mettre en œuvre de nouvelles formes de solidarité pour les habitants, prendre en charge des services publics et rendre nos modes de fonctionnement toujours plus lisibles et plus efficaces, voilà le fond de ce débat. C'est dans cet esprit d'ouverture et de dialogue que les 252 élus municipaux des 16 communes de notre territoire vont délibérer dans les mois qui viennent pour décider s'ils souhaitent confier à la Communauté de communes de nouvelles compétences. Cette démarche

initiée par les élus du conseil communautaire concerne la gestion des crèches municipales et plus globalement le secteur de la petite enfance pour 2011, puis l'assainissement et la gestion des rivières, dans un deuxième temps.

### **Communes et intercommunalité : main dans la main**

Dans un contexte économique encore fragile, nos décisions doivent se prendre avec responsabilité et une conscience aigüe des enjeux ; d'autant que la réforme des institutions territoriales qui se peaufine au Parlement semble vouloir poser le couple « commune-intercommunalité » en garant de l'efficacité locale.

Faire des économies d'échelle, éviter les compétences qui se « marchent sur les pieds », faire émerger des équipements majeurs qu'une commune ne pourrait pas financer seule... Telles sont les ambitions d'une approche collective qui se renforce et qui donne du sens à l'engagement de tous pour plus d'attractivité.

**François Veyreinc**  
Président de la Communauté de communes,  
Maire de Lyas

# Un budget 2010 équilibré et ambitieux

Comment utiliser au mieux et pour le bien-être des habitants les ressources du territoire ?  
Quels sont les investissements prioritaires, pour aujourd'hui et pour demain ?  
Avant d'être une suite de chiffres, le budget est une suite de décisions suivies de réalisations concrètes. Panorama...



## UN TERRITOIRE RESPONSABLE DE SES DÉCHETS

La compétence déchets, avec notamment la collecte, le transport et le traitement des ordures ménagères, représente 77% des dépenses de fonctionnement de la Communauté de communes. Outre les agents des entreprises retenues dans le cadre des procédures de marchés publics (Véolia, Sita Mos, Plancher, ...), 9 agents s'occupent au quotidien du bon fonctionnement du service et des 2 déchetteries du territoire implantées à Flaviac et Privas. En 2010, 625 000 € de crédits sont inscrits pour la construction d'un bâtiment technique à la déchetterie de Privas.



## AIDER À LA CRÉATION D'EMPLOIS SUR LE TERRITOIRE

57 000 € de subventions ont été accordés à 5 entreprises sur le territoire de la Communauté depuis 2006, dans le cadre d'une aide subordonnée à la création d'au moins 5 emplois. 38 emplois ont ainsi été créés sur divers points du territoire : RDPV à Privas, Suchier à Chomérac, Brocheton Bernardi au Pouzin, Contifibre à Saint-Julien-en-Saint-Alban, Delta Préfabrication à Privas.



## LE VENT FAIT RECETTE

Faire des choix économiquement et écologiquement responsables fait partie des objectifs budgétaires des élus. Par exemple, les 8 éoliennes du Pouzin et de Freyssenet amènent une recette importante à la Communauté de communes : 195 648 €, soit la principale recette fiscale de la Communauté.



## UN POTENTIEL TOURISTIQUE EN FORT DÉVELOPPEMENT

275 000 € seront consacrés à l'aménagement de ViaRhôna sur Le Pouzin et à la voie verte sur l'ancienne voie ferrée Le Pouzin-Privas. Le tourisme « doux » reste une priorité pour les élus. 100 000 € sont par ailleurs alloués à l'Office de Tourisme de Privas Rhône Vallées, afin qu'il assume les missions d'accueil et de promotion qui lui ont été déléguées par la Communauté de communes.



## ACCOMPAGNER L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS

Les 3 Relais Assistants Maternelles (RAM) du Pouzin, de Saint-Julien-en-Saint-Alban et du bassin privadois ont reçu plus de 39 000 € d'aides au fonctionnement. Pour mémoire, les Relais Assistants Maternelles sont des lieux d'échange, d'animation et d'information pour les parents, les enfants et les assistantes maternelles. Dans le cadre de cette compétence petite enfance, la Communauté a pour projet de créer un multi accueil sur la commune du Pouzin. Elle devrait par ailleurs, dès l'année prochaine, assurer la gestion directe des crèches publiques du territoire.



## UN BUDGET SPÉCIAL POUR LE CENT\* DE SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN

Un budget spécifique a été créé en 2008 pour le projet de village nouvelles technologies de Saint-Julien-en-Saint-Alban. Ce budget permet, dans un souci de transparence, d'identifier précisément l'ensemble des dépenses avancées par la Communauté qui seront ensuite entièrement prises en charge par l'investisseur privé.

180 000 € sont prévus en 2010 pour poursuivre les acquisitions foncières, pour financer l'étude d'impact préalable à la création d'une ZAC et pour lancer les études relatives au carrefour giratoire qui sera construit à l'entrée de la commune.

\*Centre Européen de Nouvelles Technologies

## LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

qui permet d'assurer la bonne marche des services

**4,2 millions d'euros de budget,**  
en augmentation de 16 %

### Côté recettes

**56 %** des recettes proviennent de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

**8,6 %** des taxes additionnelles (habitation, foncier bâti et non-bâti, compensation de la Taxe Professionnelle)

**5,2 %** (220 000 €) des éoliennes du Pouzin et de Freyssenet et de la plate-forme P2F de Flaviac

### Côté dépenses

**2,2 millions d'euros** consacrés au ramassage, au transport et au traitement des déchets

**125 000 €** pour soutenir et accompagner les entreprises et les associations du territoire

**473 000 €** (soit 11 % du budget) sont reversés à l'investissement

## LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

qui prépare l'avenir

**1,6 millions d'euros de budget,**  
en augmentation de 4 %

### Côté recettes

**28 %** des recettes proviennent de l'autofinancement de la Communauté

**14 %** de subventions d'investissement

### Côté dépenses

**725 000 €** de travaux et d'acquisitions pour le service Déchets

**275 000 €** pour le développement touristique, soit 16 % des dépenses d'investissement

**137 000 €** consacrés au développement économique



## 3 questions à Patrick Lallemand

Patrick Lallemand est le 1<sup>er</sup> vice-président de la Communauté de communes, en charge des finances et de la fiscalité

**Quelles sont les sources de financement de la Communauté de communes pour assurer son fonctionnement et ses investissements ?**

La première de nos recettes est le produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), complétée par la fiscalité éolienne, la taxe d'habitation, les taxes sur le foncier bâti et non-bâti, ainsi que les compensations liées à la suppression de la taxe professionnelle. Ces ressources, financées par les entreprises et les ménages, sont complétées par diverses dotations avec notamment la dotation d'intercommunalité, la DGF, versée par l'État. Une fois ces recettes connues, il revient aux élus de la Communauté de déterminer leur affectation pour préparer l'avenir.

**Le budget communautaire est en constante augmentation depuis sa création. Quelles sont les perspectives pour les prochaines années ?**

Notre budget continuera à progresser fortement en fonction des compétences nouvelles qui seront transférées et des projets que nous choisirons de porter. Cette progression se traduira par une mutualisation plus forte au niveau fiscal, c'est-à-dire une augmentation de la fiscalité communautaire et une diminution simultanée de la fiscalité communale. Cette mutualisation est indispensable pour rendre le territoire plus attractif, plus cohérent et parfaitement adapté aux besoins des habitants.

**Un territoire attractif, est-ce seulement une question d'argent ?**

Il s'agit surtout d'être ambitieux et de ne pas rester enfermé dans des schémas trop classiques. La Communauté de communes a fait preuve de créativité et d'imagination pour s'inventer un avenir, en s'appuyant sur ses propres forces. Les éoliennes de Freyssenet et du Pouzin en sont un bon exemple, car c'est un projet à la fois écologiquement pertinent et économiquement profitable. L'autre exemple, c'est le village CENT de Saint-Julien-en-Saint-Alban. Un projet dans lequel la Communauté de communes met beaucoup d'énergie. Les industries traditionnelles de l'Ardèche, comme le textile et l'ameublement, souffrent terriblement de la crise et de la concurrence internationale. Ce serait une grave erreur de ne pas s'investir dans un dossier comme celui-ci.

“ La Communauté de communes a fait preuve de créativité et d'imagination pour s'inventer un avenir, en s'appuyant sur ses propres forces ”

# Une nouvelle vie pour l'ancienne voie

Tourisme



Le pont du chemin de fer d'Alissas

**L'ancienne voie de chemin de fer qui reliait Le Pouzin à Privas sera transformée en voie verte à l'horizon 2011. Chronique d'une renaissance programmée.**

Tranquille ou sportive, comme il vous plaira, l'ancienne voie ferrée sera bientôt un itinéraire de promenade idéal pour découvrir en famille ou en solo la Vallée de la Payre. « Il n'était pas question pour nous de laisser cette voie à l'état de friche », explique François Veyreinc, président de la Communauté. « Par le potentiel touristique qu'elle représente, bien sûr, mais aussi parce qu'il s'agit d'un patrimoine à faire revivre, nous avons décidé de mettre toute notre énergie dans ce projet et d'en faire profiter les habitants ».

## HIER, DE VAPEUR ET DE CHARBON

Nous sommes en 1851. La deuxième république, dirigée par Louis-Napoléon Bonaparte, le futur Napoléon III, décide que toutes les préfectures de France seront reliées entre elles par le chemin de fer. Entre Valence et Privas, la ligne mise en service en 1862 passe par Livron et la Vallée de la Payre, en desservant Alissas et Chomérac. Principalement utilisée pour le transport du minerai de fer en provenance des mines du bassin de Privas vers les haut-fourneaux du Pouzin, cette ligne a aussi transporté des voyageurs, près de 60 000 en 1910.

Avec la disparition progressive de l'activité minière, c'est en 1934 que le trafic de voyageurs est supprimé sur la ligne. Le transport de marchandises, quant à lui, se maintient jusqu'en 1988, date de la fin de l'exploitation de la voie. En 2009, la Communauté de communes achète à Réseau Ferré de France les terrains pour un montant de 45 000 €.

## DEMAIN, D'OXYGÈNE ET DE CARBONE ZÉRO

La priorité des élus est de redonner vie à cette ancienne voie ferrée en la transformant en voie verte, espace de promenade et de découverte, dédiée au tourisme vert et aux déplacements doux. C'est en effet à pied, à cheval ou encore à vélo que le chemin dévoilera aux curieux toutes ses richesses. Viaducs, tunnels, anciens bâtiments industriels, villages... se succèdent sur 20 km, comme un livre d'histoire en plein air.

Cette voie sera réservée aux véhicules non motorisés, un choix qui a conduit la Communauté à prévoir les aménagements nécessaires : un revêtement stabilisé pour le rendre plus roulant, des aires de repos et des belvédères. Une mission d'assistance va être confiée à un prestataire spécialisé pour définir dans le détail ce que sera cette voie verte. A noter que la future voie sera naturellement reliée à ViaRhôna, la grande véloroute de 650 km, qui reliera le lac Léman à la Méditerranée en passant par l'Ardèche (voir encadré).

## UNE VOIE DE DÉVELOPPEMENT INNOVANTE

Principalement destinée aux activités de sports et loisirs, cette voie verte sera également utilisée pour améliorer le quotidien des habitants du territoire. Les réseaux de fibre optique (pour des accès à très haut débit) et d'eau potable (une nouvelle conduite acheminera l'eau de la Drôme au bassin de Privas) seront aussi

intégrés au projet, afin d'optimiser les investissements et le temps de travail. Une manière de conjuguer au présent et au futur l'action de la Communauté de communes afin que le territoire soit attrayant et vivant. Ainsi, aujourd'hui, le développement économique et le tourisme ne font qu'un.

“ Par le potentiel touristique qu'elle représente, bien sûr, mais aussi parce qu'il s'agit d'un patrimoine à faire revivre, nous avons décidé de mettre toute notre énergie dans ce projet et d'en faire profiter les habitants ”

## ViaRhôna, de la mer à la montagne tout en douceur

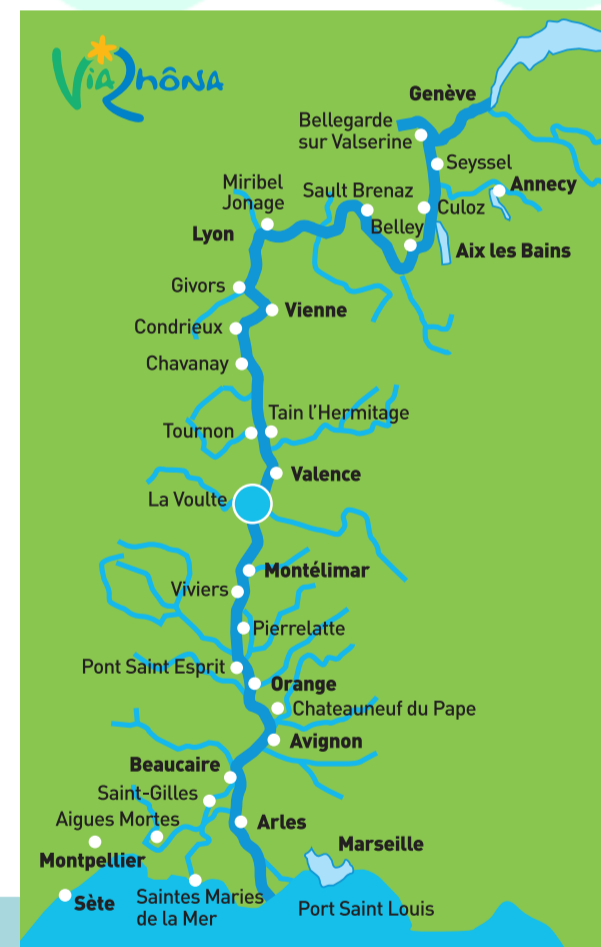
Du Léman à la Méditerranée, avec une empreinte carbone proche de zéro, c'est tout l'enjeu de ViaRhôna : un itinéraire cyclable de 650 km, qui reliera Genève à Port Saint-Louis en longeant le Rhône, avec au passage quelques incursions dans les vallées voisines. Un itinéraire qui alterne des portions de « véloroute », ces voies réservées aux vélos sur des routes existantes et des voies vertes comme celle qui va voir le jour à la place de l'ancienne voie ferrée Le Pouzin-Privas. Pourquoi verte ? Parce qu'elle sera dédiée aux piétons, joggers, vélos, rollers... et donc interdite aux véhicules motorisés. Une nouvelle offre touristique, financée par la CNR, la Région Rhône-Alpes et le département de l'Ardèche, dans laquelle la Communauté prend toute sa place.

### Du Pouzin à Rochemaure, 29 km de partenariat

Les Communautés de communes Privas Rhône Vallées et Barrès-Coiron ont décidé de s'engager ensemble pour aménager un tronçon de 29 km qui traversera les communes de Le Pouzin, Baix, Cruas, Meysse et Rochemaure. Au menu : aménagement des routes existantes, création de voies vertes, mise en œuvre de nouveaux équipements... Une autre façon de découvrir l'Ardèche, en petite reine et tout en douceur.



La mine du lac à Privas, vers 1870



# P2F, une maille privée, une maille publique, un tissage d'avenir

Depuis le mois d'octobre 2009, la plate-forme technologique de filage P2F\* a pris son plein essor à Flaviac, zone des Tamaris. Ici, se conçoivent et se testent les fils des textiles techniques de demain.



## Se rassembler pour innover

Par Jean-Pierre Ladreyt, maire de Freyssenet et président du SPL Textile Drôme-Ardèche

« La plate-forme P2F est à la fois un outil technologique indispensable et un signal dynamique fort. Preuve de l'ambition des industriels locaux de la filière du textile, preuve de l'engagement des élus et des habitants, preuve que l'avenir se choisit. Nous sommes convaincus que l'innovation, qui aboutira à la différenciation de nos produits, est la voie de développement à suivre. »

165 m<sup>2</sup> de bureaux et 325 m<sup>2</sup> d'atelier et de stockage. Vu de dehors, P2F ressemble à tous les autres bâtiments industriels. Mais à l'intérieur, c'est l'effervescence. Car c'est ici, à Flaviac, que 7 entreprises\*\* de la filière textile de Drôme Ardèche, initiatrices du projet P2F, testent et valident leurs prototypes de fils à haute technologie. La plate-forme est un outil de développement géré par un centre technique, l'IFTH\*\*\*, et ouvert à toutes les industries souhaitant innover. Cet outil de prototypage semi-industriel est sans équivalent en Europe, dans sa partie technique comme dans sa structure.

## LE FIL SOUS TOUTES SES COUTURES

Sur le plan technique, le bâtiment est équipé d'une ligne de compoundage, procédé qui consiste à mélanger de façon homogène des polymères (vierges ou recyclés en général) avec des additifs. La deuxième ligne de l'installation, la ligne de filage par fusion, peut être utilisée sans compoundage préalable (matière vierge ou achat de mélanges maîtres commerciaux). En revanche, les possibilités d'innovation sont alors très réduites. Les industriels vont ainsi pouvoir fabriquer, en petite série pour les tester et les valider, des fils constitués d'un seul composant (pour la fabrication de tricots, tissus, rubans, tresses par exemple) ou de plusieurs composants. Cette association permet d'ajouter à une fibre un additif qui va lui conférer des propriétés que la fibre seule ne possède pas; une résistance particulière à la température, par exemple, comme ce mélange de polyester et d'agent ignifuge particulièrement utilisé dans le secteur du bâtiment. Un outil de prototypage indispensable pour améliorer la compétitivité des entreprises du secteur.

## LE TEXTILE, UN ENJEU D'AVENIR

Sur le plan de la gouvernance, le projet est tout aussi innovant. A gauche, des industriels locaux, regroupés au sein d'un Système Productif Localisé (SPL). Au centre, la Communauté de communes Privas Rhône Vallées, les départements de l'Ardèche et de la Drôme, la Région, l'Etat et l'Europe. A droite, l'Institut Français du Textile et de l'Habillement (IFTH), propriétaire des équipements, qui

a assuré la mise en place de la plate-forme. Ainsi, c'est ensemble que les industriels, les pouvoirs publics et un Centre Technique Industriel (CTI) se sont engagés dans ce projet, conscients que l'avenir appartient à ceux qui innoveront, dans un secteur du textile ultra-concurrentiel. En assurant la maîtrise d'ouvrage du bâtiment (près de 700 000 €) et une part importante de son financement, la Communauté marque ainsi concrètement son engagement dans l'économie locale et dans l'innovation. Elle témoigne aussi que la filière textile doit demeurer un atout majeur du territoire.

\*Plate-forme de Fils Fonctionnels

\*\*Azur textiles, Blanchard, Chomarat, MDG, Moulinage Massebeuf, Ourdissage Vassal, Sofila.

\*\*\* Institut Français du Textile et de l'Habillement

## Le SPL textile Drôme Ardèche : « L'union fait la force »

Devant les difficultés des entreprises du textile, les pouvoirs publics et les entreprises de la filière en Drôme et en Ardèche ont créé en 2004 un Système Productif Localisé. Un SPL, sur le mode d'un cluster, d'une grappe d'entreprises ou encore un district industriel, regroupe des acteurs d'une filière économique, sur un secteur géographique donné. Leur but est de mettre en commun des réflexions et des moyens : formations communes, travail à temps partagé d'une entreprise à l'autre, mutualisation des services..., sur le principe de « on est plus forts à plusieurs que tout seul ». Le SPL Textile Drôme-Ardèche représente plus de 1 500 emplois, répartis dans une trentaine d'entreprises. Parmi celles-ci, 12 se sont engagées dans une action collective sur l'innovation, projet qui a donné naissance à la plate-forme P2F.



## En bref

### Avec la brigade « verte », l'insertion fait son chemin

C'est l'association d'insertion Accès Emploi située à Privas qui a été retenue pour réaliser l'entretien du réseau de chemins de randonnées sur notre territoire. Cette structure fait travailler des personnes résidant sur le territoire de la Communauté de communes Privas Rhône Vallées, exclues du marché du travail ou rencontrant des difficultés d'accès ou de maintien dans l'emploi. Cette année, les chemins les plus sensibles, ceux qui nécessitent le plus de travail et ceux qui sont les plus



fréquentés, seront débroussaillés. Pas de chemin oublié, cependant, puisque l'opération se renouvellera tous les ans au printemps et concernera l'ensemble du territoire, avec des travaux qui se dérouleront sur trois mois. Le travail de la brigade, constituée de 5 à 6 personnes et d'un chef d'équipe, est coordonné par le service randonnées de la Communauté. Les zones d'intervention ont été sélectionnées avec les communes. C'est un réseau propre et entretenu qui sera mis à la disposition des randonneurs dès le début de l'été.

### Startic, pépinière d'aujourd'hui, emplois de demain

La Communauté de communes a décidé d'accompagner le projet de création d'une pépinière d'entreprises sur le site de Saint-Julien-en-Saint-Alban. Le projet Startic, c'est son nom, prévoit de proposer à des créateurs d'entreprises dans le secteur des TIC\* un accompagnement individualisé, des échanges d'expériences, une mutualisation de moyens... dans le but de faciliter leur démarrage. En pleine cohérence avec le projet de village CENT et l'ambition

de l'Ardèche d'être un département référence dans le domaine des technologies de l'information, Startic bénéficiera d'une subvention de la Communauté de communes de 30 000 € pour sa mise en place. Un engagement supplémentaire pour aider à créer des emplois nouveaux sur le territoire.

\* Technologies de l'Information et de la Communication